

PR LES VAILHÈS

Distance : 10 km – Durée : 3h30
Dénivelé : +268 m – Balisage jaune

AU BORD DU LAC DU SALAGOU, L'UN DES SITES LES PLUS FASCINANTS DU SUD DE LA FRANCE, CE CIRCUIT VOUS OFFRE DE REMARQUABLES POINTS DE VUE SUR LE VASTE PLAN D'EAU HÉRAULTAIS.



Photos : CDRI24

Itinéraire

1. Du parking de la base nautique des Vailhès, aller à gauche en direction du lac, passer devant l'accueil de la base nautique. Après le portillon, longer le camping. Franchir un ravin et rejoindre une piste.
2. Poursuivre en face sur le sentier qui suit les berges. Passer à proximité de la chapelle Notre-Dame de-Clans. Ignorer tous les chemins à gauche. Dépasser une capitelle intégrée dans un mur, puis le hameau en ruine de Pradines (four encore visible).
3. Au niveau de la calanque de la Mourade, gravir le sentier à gauche. Après un replat, atteindre un carrefour de pistes.
4. Traverser et prendre en face la piste DFCI (barrière). Rester sur la piste principale (ignorer les départs à droite et à gauche). À un virage en épingle (capitelle dans un champ à droite), poursuivre en bordure du plateau (points de vue sur le lac) jusqu'à un carrefour.
5. Descendre à gauche sur la piste qui serpente vers le village des Vailhès. Franchir la route et s'avancer en face sur une piste cimentée. Traverser le village, franchir une barrière et descendre par la piste.
6. À droite, par l'itinéraire utilisé à l'aller, regagner le point de départ.

Le site classé du Salagou et de Mourèze

Lieu magique, issu d'évènements géologiques, modelé par le travail des agriculteurs pendant des siècles, le cirque dolomitique de Mourèze offre à tous le spectacle lunaire de paysages arides. Il contraste avec l'étendue d'eau du lac du Salagou et une biodiversité méditerranéenne remarquable. Ce Grand Site est géré par un Syndicat mixte qui intervient sur près de 10 000 hectares. Ce projet territorial rassemble le Conseil Départemental de l'Hérault, la Communauté de Communes du Clermontais, la Communauté de Communes de Lodévois et Larzac et la Communauté de Communes Avène, Orb et Gravezon. Classé depuis 2003 au titre de la loi de 1930 pour la beauté de ses paysages, ce territoire s'est lancé dans une « Opération Grand Site » en 2010, afin d'améliorer l'accueil du public sur un espace exceptionnel, insolite mais fragile. Désigné zone de protection spéciale Natura 2000, il abrite une faune remarquable. Un plan de gestion a été établi dans le but de « maintenir la qualité du site, le cadre de vie des habitants et le dynamisme économique de la vallée ». L'objectif du plan de gestion est d'aménager des lieux pour accueillir le public, de protéger le site de la sur-fréquentation touristique, tout en accompagnant un développement local.

La chapelle Notre Dame de Clans

La chapelle Notre Dame de Clans se situe entre les hameaux des Vailhès et de Pradines, au pied du plateau de l'Auverne. C'est un édifice dédié à la vierge Marie. Plusieurs explications, plus ou moins anecdotiques, sont avancées pour l'origine du nom de « Clans ».



D'après certains historiens, le nom de « Clans » viendrait du tintement des cloches des troupeaux qui pâturaient dans les environs de cette chapelle. Mais une légende très répandue raconte qu'une riche châtelaine se rendait avec sa vieille mule à la messe du 15 Août en l'église de Celles. La mule connaissait bien le chemin et faisait tinter ses grelots (les Clans en patois) à chaque pas. Pour se rendre à la cérémonie il fallait traverser la rivière du Salagou avec l'attelage. Un violent orage avait fait monter soudainement les eaux, au risque d'emporter l'équipage. La dame et son cocher prirent peur et la châtelaine se mit à prier la Sainte Vierge, lui promettant de faire construire une chapelle, sur les flancs du plateau de l'Auverne si elle les sauvait. Le muletier ajouta que s'ils étaient sauvés il donnerait pour le clocher « les Clans » de sa mule. Et depuis la chapelle de Clans veille sur la plaine du Salagou.

Pratique

Accès :

Les Vailhès Le Puech, à 53 km à l'ouest de Montpellier par N109, A750, A75 (sortie 56), D609, D148E4 et D148E5. Parking de la base nautique
Circuit entretenant et géré par le Conseil Départemental de l'Hérault, labellisé par la FFRP.

Se renseigner :

Office de tourisme du Clermontais 04 67 96 23 86 ;
Office de tourisme intercommunal Lodévois et Larzac 04 67 88 86 44

A voir :

Barrage et lac du Salagou, ruffe et orgues basaltiques, capitelles, Celles, cirque de Mourèze.
Petits villages autour du lac : Mourèze, Liausson, Salasc, Octon, Le Puech.